



École alsacienne

## Communiqué du lundi 30 août 2021

*À tous les membres de la communauté scolaire de l'École alsacienne,*

Chers élèves, Chers parents, Chers collègues,

En ces derniers jours de vacances scolaires, l'équipe éducative et administrative est déjà au travail afin de préparer la rentrée. Nous sommes très heureux de retrouver tous nos professeurs dès le 1er mercredi septembre 2021 et tous nos élèves le vendredi 3 septembre 2021 (voir : [Calendrier de la rentrée 2021](#)).

Nous souhaitons la bienvenue aux familles qui rejoignent l'École, et à chacun d'entre vous une excellente reprise !

Le virus de la covid-19 est toujours présent et actif : nous devons tous continuer à faire preuve de vigilance et de discipline collective afin de veiller à la santé de chacun et de permettre à toutes les classes d'accueillir tous leurs élèves tout au long de l'année.

### 1. Protocole sanitaire

Les mesures essentielles mises en place l'an dernier demeurent :

- s'isoler et prévenir notre cellule santé ([cellule-sante@ecole-alsacienne.org](mailto:cellule-sante@ecole-alsacienne.org)) dès les premiers symptômes de la covid, lorsque l'on est positif ou contact à risque non vacciné (NB. Les élèves qui doivent s'isoler bénéficient de notre [protocole d'enseignement à distance](#)),
- respecter scrupuleusement les gestes de protection au sein de l'établissement et en dehors,
- participer aux campagnes de dépistages.

Il est désormais essentiel, pour tout le monde dès 12 ans, d'être vacciné.



Le Ministère de l'Éducation nationale a présenté son dispositif pour l'année scolaire 2021/2022 :

| COVID-19  |  |   |  |  |
|---|--|---|--|--|
| ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022  |  |   |  |  |
| PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT  |  |   |  |  |
| Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé. |  |   |  |  |
|   | NIVEAU 1   | NIVEAU 2  | NIVEAU 3   | NIVEAU 4   |
| <b>Doctrine d'accueil</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>   |
| <b>Protocole sanitaire</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul> |
| <b>Activités physiques et sportives</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>  |
| <b>Protocole de contact-tracing</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul> |   |  |  |



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021



© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Août 2021

Pour la rentrée de septembre 2021, c'est le niveau 2 (niveau jaune) qui s'applique.



École alsacienne

L'École alsacienne respectera strictement ce protocole et nous comptons sur l'implication de chacun. Vous pouvez consulter le protocole détaillé ici : [Année scolaire 2021-2022 : protocole sanitaire et mesures de fonctionnement](#).

Par ailleurs, nous mettons en place les mesures suivantes :

- installation de purificateurs d'air dans les lieux de restauration : salle à manger des élèves d'élémentaire et du collège-lycée (espace Germaine Tailleferre), salle à manger des professeurs,
- installation de détecteurs de CO2 dans les salles de classe,
- au collège-lycée : mise à disposition de salles surveillées et nettoyées pour les élèves externes qui souhaitent déjeuner dans l'École.

Enfin, le contexte actuel de circulation du virus nous conduit, pour l'instant, à :

- pour les parents d'élèves, privilégier les réunions en visioconférence ou en hybride à la place des réunions au théâtre,
- autoriser, au cas par cas, les voyages facultatifs ou échanges mais annuler les voyages de niveau prévus jusqu'au 31/12/2021. Les sorties restent possibles notamment dans les lieux qui réservent des créneaux pour les établissements scolaires.

## 2. Campagne de vaccination

La vaccination constitue un élément essentiel de la lutte contre la covid-19. Il faut bien noter que les élèves vaccinés pourront continuer à se rendre dans l'établissement lorsqu'ils auront été en contact avec un élève positif à la covid-19 ; les élèves non vaccinés devront en revanche s'isoler.

Nous proposons donc aux familles qui le souhaitent de faire vacciner leur enfant de plus de 12 ans, à l'École alsacienne, à l'occasion d'une campagne menée par l'ARS :

- 1e injection le lundi 13 septembre 2021,



École alsacienne

- 2e injection le lundi 4 octobre 2021.

Si vous êtes intéressés, merci de compléter le formulaire suivant avant le vendredi 3 septembre 2021 : [Inscription à la campagne de vaccination organisée par l'École alsacienne et l'ARS.](#)

Nous restons mobilisés pour vous accompagner au mieux durant cette période de pandémie et pour appliquer scrupuleusement le protocole sanitaire tout en faisant pleinement vivre notre projet d'établissement.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Gauthier Lechevalier, directeur maternelle-élémentaire,

Pierre de Panafieu, directeur

Brice Parent, directeur du collège-lycée,

Thomas Portnoy, directeur adjoint du lycée

Karine Royai, intendante



École alsacienne

## Consignes, contacts, documents de référence

### Les consignes fondamentales

- S'isoler et prévenir notre cellule santé ([cellule-sante@ecole-alsacienne.org](mailto:cellule-sante@ecole-alsacienne.org)) dès les premiers symptômes de la covid, lorsque l'on est positif ou contact à risque.
- À l'École : porter le masque en intérieur (pour tous les adultes et les élèves à partir du CP) et respecter les gestes de protection.

Nous en appelons à l'esprit de solidarité et de responsabilité de chacun. Prenez soin de vous et de vos proches.

### Les documents essentiels

- [Rubrique Covid-19 du Site de l'École alsacienne](#)
- [Protocole sanitaire de l'École alsacienne - année scolaire 2020/2021](#)
- [Protocole de gestion des cas suspects, cas avérés et contact à risques](#)
- [Plan d'enseignement à distance - Primaire, collège, lycée - 2020/2021](#)

NB. Ces documents seront mis à jour prochainement ; nous attendons encore certaines précisions de la part du Ministère de l'Éducation nationale.

### Pour nous contacter : les adresses de contact pour toute demande d'aide et conseil

- la cellule santé : [cellule-sante@ecole-alsacienne.org](mailto:cellule-sante@ecole-alsacienne.org)
- l'équipe des services numériques : [cellule-numerique@ecole-alsacienne.org](mailto:cellule-numerique@ecole-alsacienne.org)
- l'équipe éducative :
  - lycée : [edu-lycee@ecole-alsacienne.org](mailto:edu-lycee@ecole-alsacienne.org)
  - 3e : [edu-3e@ecole-alsacienne.org](mailto:edu-3e@ecole-alsacienne.org)
  - 6e-5e-4e : [edu-6e-5e-4e@ecole-alsacienne.org](mailto:edu-6e-5e-4e@ecole-alsacienne.org)
  - primaire : [bourdeau@ecole-alsacienne.org](mailto:bourdeau@ecole-alsacienne.org)
- les psychologues :
  - collège - lycée : [cellule-psychologues@ecole-alsacienne.org](mailto:cellule-psychologues@ecole-alsacienne.org)
  - primaire : [arnold@ecole-alsacienne.org](mailto:arnold@ecole-alsacienne.org)
- en cas de difficulté financière : [cellule-solidarite@ecole-alsacienne.org](mailto:cellule-solidarite@ecole-alsacienne.org)



Inscrivez-vous à notre *newsletter* pour être tenu au courant de l'actualité de l'École alsacienne : [Newsletter](#)